

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 16

Séance du 10 septembre 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Steve FUHRMANN- Mme Florence GUTH
Mme Aurélie HEINRICH - Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER
M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à Mme Sandra WILLMANN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

7. DEMOLITION DE DEPENDANCE ET CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE – 28 RUE DE LA LIBERTE.

Rapporteur : le maire

Par une délibération du 19 mars 2024, le Conseil municipal a validé l'acquisition de parcelles situées section 06 n° 241, 243 et 245 d'une contenance totale de 16 centiares en vue de la réalisation d'une passerelle piétonne pour la sécurisation des piétons. L'acquisition s'élève à 5 500,00 € hors frais de notaire.

L'acte de vente a été signé par devant notaire le 11 juillet 2024.

Aux termes de l'acte de vente, la commune est chargée de procéder à la démolition d'une dépendance et à la construction d'un mur de clôture de la maison.

La démolition de la dépendance permettra la mise en œuvre des travaux de construction de la passerelle objet de l'acquisition par la commune.

Des propositions commerciales ont été adressées à la commune par 2 sociétés :

SOCIETE WICKER TP		SOCIETE RAVALEMENT D.S.20	
Généralités (clôture chantier, signalisation, amenée de matériel,	1 537,00 € HT	Démolition grange	6 440,00 € HT

constat d'huissier)			
Travaux de démolition et évacuation agrégats	10 200,10 € HT	Nettoyage gravats et déchets	1 500,00 € HT
Travaux annexes (dépose couvertines, maçonnerie, pose couvertines, remblaiement, réfection enrobés trottoir	3 262,90 € HT	Pose de murets en parpaing avec fondations mur agglos	1 960,00 € HT
		Ravalement de façade	650,00 € HT
TOTAL HT	15 000,00 € HT	TOTAL HT	10 550,00 € HT
TOTAL TTC	18 000,00 € TTC	TOTAL TTC	11 605,00 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de retenir l'offre n°2 de la société RAVALEMENT D.S 20.

*Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **RETIENT** l'offre de la société RAVALEMENT D.S.20 située 58, rue Principale à 67 240 OBERHOFFEN SUR MODER pour un montant de 10 550,00 € HT soit 11 605,00 € TTC.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est approuvée par 17 voix « POUR » et 2 abstentions (M. KLEIN et M. BERTIN).

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.

Le (la) secrétaire de séance, **Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER**, adjointe au maire.



